

Fiche signalétique

Date d'émission: 14-Dec-2022 Date de révision: 13-Sep-2023 Version: 3

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit

Captan 480 SC

Autres moyens d'identification

Numéro de la feuille de données de ADAMA-343

sécurité

Numéro(s) d'enregistrement

34551 (Loi sur les produits antiparasitaires)

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière

d'utilisation

Utilisation recommandée

Fongicide.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fabricant

ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd. 300 – 191 Lombard Avenue Winnipeg, Manitoba R3B 0X1

1-855-264-6262

Numéros de téléphone d'urgence

Nombre d'appel d'urgence

Pour le feu, le déversement et / ou le contact de fuite INFOTRAC: 1-800-535-5053 (Amérique du Nord) 1-352-323-3500 (International) Pour les urgences médicales et les questions de santé / sécurité, contactez ProPharma Group: 1-877-250-9291

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit chimique est un produit enregistré par la Loi canadienne sur les produits antiparasitaires et est assujetti à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la loi fédérale. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des informations sur les dangers requis pour les fiches de données de sécurité et pour les étiquettes sur le lieu de travail des produits chimiques homologués non-PCPA. Voir la section 15 pour plus d'informations. Ce produit a été classé selon le Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015) et la Norme américaine de communication des dangers (HCS 2012).

Aspect liquide blanc laiteux État physique Liquide Odeur Légère odeur caractéristique

Classification

Toxicité aiguë - inhalation (poussières/brouillards)	Catégorie 4
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1
Cancérogénicité	Catégorie 2

Mot indicateur

Danger

ADAMA-343 - Captan 480SC Date de révision : 13-Sep-2023

Mentions de danger

Nocif par inhalation Provoque une grave irritation des yeux Peut provoquer une allergie cutanée



Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité Utiliser l'équipement de protection individuelle requis Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Il ne faut pas que les vêtements de travail contaminés quittent le lieu de travail Porter des gants de protection

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de

contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut

confortablement respirer

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin si vous vous sentez mal

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

Autres dangers

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids
Captan	133-06-2	30-60

Si Nom chimique / CAS est "propriétaire" et / ou Poids-% est répertorié comme un éventail, l'identité chimique spécifique et / ou le pourcentage de composition a été retenu comme un secret commercial

Les ingrédients non identifiés avec précision sont exclusifs ou non dangereux. Les valeurs ne sont pas des spécifications de produit

4. PREMIERS SOINS

Premiers soins

Tenir les yeux ouverts et rincer lentement et doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 Contact avec les yeux

minutes.

Enlevez les lentilles de contact, si présent, après les 5 premières minutes, puis continuez à

rincer les yeux.

Appelez un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Contact avec la peau Enlever les vêtements contaminés.

Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes.

Appelez un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Inhalation Transporter la personne à l'air frais.

Si la personne ne respire pas, appelez le 911 ou une ambulance, puis faites une respiration

artificielle.

De préférence de bouche à bouche si possible.

Appelez un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir d'autres conseils sur le

traitement.

Ingestion Appelez immédiatement un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur

le traitement.

Demandez à la personne de siroter un verre d'eau s'il est capable d'avaler.

Ne pas faire vomir, à moins d'être informé par un centre anti-poison ou un médecin.

Ne faites rien par la bouche à une personne inconsciente.

Symptômes et effets les plus importants

Symptômes Nocif par inhalation. Provoque de graves irritation oculaires. Peut provoquer une réaction

allergique cutanée

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction inappropriés

Non déterminé.

Dangers spécifiques du produit Non déterminé.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Précautions personnelles

Précautions pour le protection de l'environnement

Précautions pour le protection Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

de l'environnement

Date de révision: 13-Sep-2023 ADAMA-343 - Captan 480SC

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute

sécurité.

Méthodes de nettoyage Garder dans des contenants fermés appropriés pour élimination.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire

Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Ne pas respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / pulvérisation. Utiliser avec une ventilation par aspiration locale.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.

Matières incompatibles Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Captan	TWA: 5 mg/m ³ inhalable	(vacated) TWA: 5 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³
133-06-2	particulate matter		_

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Veuillez vous référer à l'étiquette du produit. À utiliser seulement avec une ventilation

> adéquate. Utiliser des boîtiers de processus, une ventilation par échappement local ou d'autres contrôles techniques pour empêcher l'exposition des travailleurs aux contaminants

atmosphériques en dessous des limites recommandées ou réglementaires

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Utilisez des lunettes anti-éclaboussures ou un écran facial lorsque le contact peut se

produire.

Protection de la peau et du

corps

Porter des gants résistants aux produits chimiques, des chaussures et des vêtements de protection adaptés au risque d'exposition. Viton ou d'autres gants imperméables sont nécessaires. Chemise à manches longues, pantalons et chaussures de sécurité.

Protection respiratoire Assurer une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Portez un

respirateur approprié approuvé par NIOSH / MSHA si la ventilation est insuffisante.

Considérations générales sur

l'hygiène

Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer et d'utiliser les toilettes. Enlevez immédiatement les vêtements contaminés et lavez-les complètement avant de les réutiliser. Jeter les vêtements et autres matériaux absorbants qui ont été trempés ou fortement contaminés par le concentré de ce produit. Ne les réutilisez pas. Suivre les instructions du fabricant pour le nettoyage et l'entretien des EPI. Si aucune de ces instructions pour les produits lavables, utilisez du détergent et de l'eau chaude. Conserver et laver les EPI séparément des autres produits de lessive.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide

Aspect liquide blanc laiteux Odeur Légère odeur

caractéristique

Couleur Blanc laiteux Seuil de perception de Non déterminé

l'odeur

<u>Propriété</u> <u>Valeurs</u> <u>Remarques • Méthode</u>

Point de fusion/point de congélation Non déterminé
Point d'ébullition / intervalle
Non déterminé

d'ébullition

Point d'éclairNon déterminéTaux d'évaporationNon déterminéInflammabilité (solide, gaz)Non déterminé

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limites d'inflammabilité Non déterminé

supérieure

Limite inférieure d'inflammabilité Non déterminé Pression de vapeur Non déterminé Densité de vapeur Non déterminé Densité relative 1.24 g/ml Solubilité dans l'eau Non déterminé Solubilité dans d'autres solvants Non déterminé Coefficient de répartition Non déterminé Température d'auto-inflammation Non déterminé Température de décomposition Non déterminé Viscosité cinématique Non déterminé Viscosité dynamique Non déterminé Propriétés explosives Pas un explosif Propriétés comburantes Pas un oxydant

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Pas réactif dans des conditions normales.

Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses

Peut se décomposer si chauffé

Conditions à éviter

Chaleur excessive. Évitez l'humidité. Contacter avec des matériaux incompatibles..

Matières incompatibles

Matériaux alcalins. Matériaux acides.

Produits de décomposition dangereux

Le feu produira des gaz irritants, corrosifs et / ou toxiques. Chlorure d'hydrogène. Oxydes de carbone et d'hydrogène. Oxydes d'azote (NOx). Oxydes de soufre.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Contact avec les yeux Provoque de graves irritation oculaires.

Contact avec la peau Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

Inhalation Nocif par inhalation.

Ingestion Ne pas ingérer.

Renseignements sur les

composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation	
Captan	= 3573 mg/kg (Rat) = 9 g/kg (Rat	> 5 g/kg (Rat) > 5000 mg/kg (Rat	= 0.72 mg/L (Rat) 4 h	
133-06-2))		

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes S'il vous plaît voir la section 4 de la présente FDS pour les symptômes.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Cancérogénicité Susceptible de causer un cancer.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Captan	A3	Groupe 3		
133-06-2				

Mesures numériques de la toxicité

DL50 orale aiguë (Rat): >2000 mg/kg LD50 cutanée aiguë (Lapin): >2000 mg/kg CL50 d'inhalation aiguë (Rat): >2.06 mg/L

Irritation de l'oeil: Provoque des lésions oculaires graves

Irritation cutanée: Non irritant

Sensibilisation cutanée: Sensibilisateur cutané

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Crustacés
Captan		126: 96 h Oncorhynchus mykiss	7 - 9.9: 48 h Daphnia magna mg/L
133-06-2		mg/L LC50 semi-static 0.16: 96 h	EC50 Static
		Lepomis macrochirus mg/L LC50	
		0.0666 - 0.0804: 96 h	
		Oncorhynchus mykiss mg/L LC50	
		static 0.075: 96 h Oncorhynchus	
		mykiss mg/L LC50 0.047 - 0.111: 96	
		h Lepomis macrochirus mg/L LC50	
		flow-through 0.059 - 0.070: 96 h	
		Pimephales promelas mg/L LC50	
		flow-through 0.3: 96 h	
		Oncorhynchus mykiss mg/L LC50	
		flow-through 0.168 - 0.238: 96 h	
		Pimephales promelas mg/L LC50	
		static 0.119 - 0.167: 96 h Lepomis	
		macrochirus mg/L LC50 static	

Persistance/Dégradabilité

Non déterminé.

ADAMA-343 - Captan 480SC Date de révision : 13-Sep-2023

Bioaccumulation

Non déterminé.

Mobilité

Non déterminé

Autres effets nocifs

Aucun autre effet environnemental négatif (par exemple, appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de création d'ozone photochimique, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement climatique) n'est attendu.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets L'élimination doit être conforme aux lois et règlements régionaux, nationaux et locaux

applicables. Les formulateurs canadiens qui utilisent ce produit devraient éliminer les ingrédients actifs et les contenants indésirables conformément aux règlements municipaux

ou provinciaux.

Emballages contaminés L'élimination doit être conforme aux lois et règlements régionaux, nationaux et locaux

applicables. Pour plus d'informations sur l'élimination des produits non utilisés et indésirables, contactez le fabricant ou l'organisme de réglementation provincial. Contactez le fabricant et l'organisme de réglementation provincial en cas de déversement et pour le

nettoyage des déversements.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT

N° ID/ONU UN3082

Nom officiel d'expédition Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n.s. (captan)

Classe de danger 9
Groupe d'emballage III

Polluant marin Ce matériau est expédié en tant que polluant marin lorsqu'un seul conteneur dépasse 119

gal/882 lb.

quantité à déclarer 10 lbs

<u>IATA</u>

N° ID/ONU UN3082

Nom officiel d'expédition Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n.s. (captan)

Classe de danger 9
Groupe d'emballage III

Polluant marin Ce matériau est expédié comme polluant marin lorsque les emballages intérieurs

dépassent 5L/5KG

<u>IMDG</u>

N° ID/ONU UN3082

Nom officiel d'expédition Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n.s. (captan)

Classe de danger 9
Groupe d'emballage III

Polluant marin Ce matériau est expédié comme polluant marin lorsque les emballages intérieurs

dépassent 5L/5KG

<u>TMD</u>

L'article 1.45.1 du Règlement sur le TMD prévoit une exemption de la documentation et des

marques de sécurité uniquement pour ce produit et uniquement lorsqu'il est transporté par

véhicule routier ou ferroviaire.

ADAMA-343 - Captan 480SC Date de révision : 13-Sep-2023

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA	LIS/LES	EINECS/E LINCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AICS
Captan	Х	X	Х	Present	Х	Present	Х	Χ

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA Risques pour la santé Inflammabilité Instabilité Dangers particuliers

3 1 1 Aucun

HMIS Risques pour la santé Inflammabilité Dangers physiques Protection individuelle 3 1 Voir la section 8

Date d'émission : 14-Dec-2022 Date de révision : 13-Sep-2023

Note de révision: mise à jour réglementaire

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique